

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 10 février 2020

Date de l'annonce publique : 03/02/2020

Date de la convocation des conseillers : 03/02/2020

Présents	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Absent(s)	./.
Référence	CC.2020-2-10 - 4.2
Point de l'ordre du jour	4.2
Objet	Convention relative à la location de la maison située à Roeser (41, Grand-Rue).

Le conseil communal,

Vu la convention avec l'Office social commun des communes de Bettembourg, Frisange et Roeser (OSCB) relative à la location de la maison sise à Roeser (41, Grand-Rue) comprenant deux logements en vue d'une sous-location par l'OSCB dans le cadre du logement social ;

Considérant que la convention est conclue pour une durée de 3 ans à partir du 1er octobre 2019 et est reconductible annuellement ;

Considérant que l'objet concerne deux logements situés dans le même immeuble décrit ci-dessus :

- 1 appartement au rez-de chaussée avec une surface de 88,92 m² et 2 chambres à coucher ;
- 1 appartement au 1^{er} étage avec une surface de 134,54 m² et 3 chambres à coucher ;

Considérant que la gestion de l'immeuble est cédée à l'OSCB dans le cadre du Projet Logement de celui-ci ;

Vu l'article 2/612/708212/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention avec l'Office social commun des communes de Bettembourg, Frisange et Roeser (OSCB) relative à la location de la maison sise à Roeser (41, Grand-Rue).




En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 19 février 2020

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

